

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 88 (1952)

**Heft:** 23

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: Commission consultative de l'enseignement. — Postes au concours. — Genève: U. I. G. M. Assemblée générale du 11 juin. — Neuchâtel: Aux présidents de section. — Collaboration. — Connaissance du pays. — Exposition scolaire permanente: Rappo<sup>r</sup>t annuel.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Robert Dottrens: Evolution de la pédagogie. — L'Observateur: Ne soyons pas puristes, mais... — Bibliographie: Rencontre. — Fiches diverses.

### *Partie corporative*



### COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT

La presse vaudoise a accueilli avec intérêt la motion de notre collègue Fernand Petit, motion dont le développement a été donné dans l'*« Educateur »* du 24 mai 1952.

Cette idée n'est pas nouvelle, puisqu'en 1884, la Société Pédagogique Vaudoise exprimait le vœu que soit créée une commission consultative de l'enseignement. En 1929, M. Arthur Freymond, député, demandait au Grand Conseil la création d'un Conseil cantonal d'éducation.

Plus près de nous maintenant. En 1948, le Comité S.P.V. présentait les vœux des sections concernant la nouvelle Loi sur l'enseignement primaire. Et au nombre de ces vœux, nous trouvons précisément les suivants :

**Conseil d'éducation.** Il est constitué un conseil d'éducation. En font partie : des représentants de l'Etat, du corps enseignant, des parents, du corps médical.

**Commission paritaire de gestion de l'enseignement primaire.** Il est constitué une commission paritaire de gestion de l'enseignement primaire. La moitié de ses membres est nommée par l'Etat, l'autre moitié par la S.P.V. Elle donne son préavis au Département de l'instruction publique sur : Le plan d'études, l'horaire, les fournitures, la révision et le choix des manuels, l'ouverture et la fermeture des classes.

Le 28 janvier 1951, l'Assemblée générale de la S.P.V., ensuite d'une proposition de notre collègue Robert Michel (Lausanne), charge le

Comité Central d'intervenir auprès du Département de l'instruction publique pour que le corps enseignant vaudois représenté par la S.P.V. soit consulté sur tous les problèmes concernant l'enfance en général et la vie de l'école primaire vaudoise en particulier, par le moyen d'une commission paritaire de l'enseignement.

Le 16 mars 1952, enfin, le Comité S.P.V., dans une lettre adressée à M. le Chef du Département de l'instruction publique, regrettait que la Commission consultative de l'enseignement n'ait pas été constituée.

Tout autre eût été l'atmosphère, à la fois hostile et indifférente, dans laquelle se sont déroulées les discussions au sujet du Plan d'études.

De ce qui précède, il ressort donc nettement que la S.P.V. appelle de tous ses vœux la constitution de la Commission consultative de l'enseignement.

M. C.

### POSTES AU CONCOURS

Délai : 2 juillet.

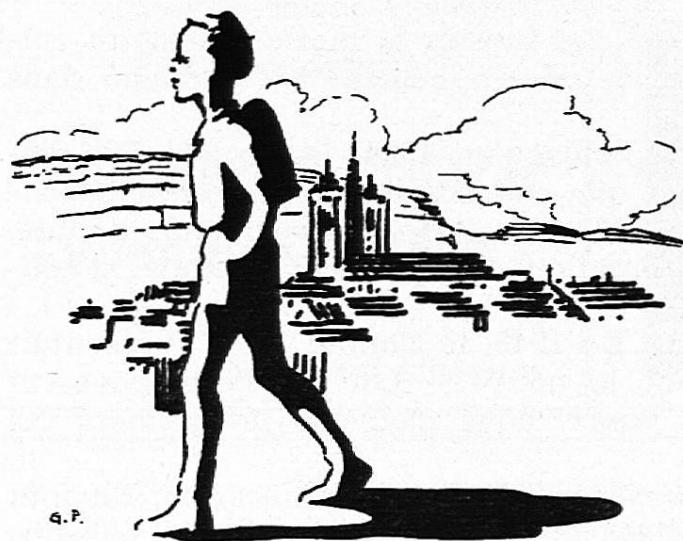
Instituteur primaire : **Oleyres**.

Institutrice primaire : **Peyres-Possens** (1er nov. 1952).

Maîtresse semi-enfantine : **Oleyres**.

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Bonvillars**.

Maîtresse de coupe et confection : **Orbe** (Ecole ménagère et classes I et II du Collège), entrée en fonctions : 1er sept. 1952.



### U. I. G. - MESSIEURS

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN

En ouvrant la séance, **Ad. Lagier** excuse quelques collègues absents de Genève ; il souhaite une cordiale bienvenue à notre nouveau membre **Saulnier** et donne la parole au secrétaire.

1. Notre collègue **Eigenmann** lit un procès-verbal fort bien fait et plein de malice.

2. Le président **Nussbaum** présente la candidature de M. Georges Deshusses, admis comme membre actif à l'unanimité.

Notre collègue **A. Neuenschwander** présidera une commission chargée d'étudier toutes les questions se rapportant à l'enseignement de l'histoire. G. Willemin et Pittard se sont inscrits pour faire partie de cette commission, ouverte à tous ceux qui s'intéressent à cette discipline, et qui commencera ses travaux en septembre. Prière de s'annoncer au président.

Après plaidoyer de notre collègue **Géroudet**, l'assemblée décide que l'Union s'associera à un comité d'action qui s'est créé pour défendre la nature et les sites dans notre canton.

3. L'Assemblée doit se prononcer sur le sujet d'étude qui sera proposé au nom de notre association, à l'Assemblée des délégués de la S.P.R. en vue du prochain congrès (en 1954).

Plusieurs sujets sont proposés et c'est finalement celui présenté par le comité qui recueille le plus de suffrages. Nous proposerons donc ce sujet : « **Relations entre le corps enseignant et les autorités** ».

4. L'appréciation du travail scolaire et spécialement celle des épreuves générales, pose divers problèmes que quelques collègues ont cherché à résoudre.

A l'aide de graphiques et de tableaux, notre collègue **Fiorina** nous expose son système, qui tient compte de tous les éléments du problème et qui doit être d'une grande utilité pour les instituteurs et les jurés.

Notre collègue **Roller** nous rappelle son exposé de l'an dernier sur le même sujet et il arrive, à peu de chose près, aux mêmes conclusions que Fiorina.

**Chatelanat** parle de la normalisation des épreuves et propose que nous consacrons la première assemblée de septembre à ces problèmes d'appréciation. Adopté.

**Ad. Lagier**, tout en rendant hommage aux collègues qui se sont penchés sur ces questions (au psychologue comme au mathématicien), parle des vieux maîtres qui ont dû se « débrouiller » sans le secours des mathématiques et de la statistique.

Le souci de la justice et celui de tenir compte également de l'effort des enfants les a guidés et leur a permis, pense-t-il, d'apprécier les travaux scolaires avec équité.

5. Pas de propositions individuelles.

A. L.

P. S. A la suite de l'avis paru dans le Bulletin du 31 mai, au sujet d'un voyage au Val de Loire, nous n'avons reçu que trois demandes de renseignements. **Nous ne pourrons donc pas organiser ce voyage.**



#### AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

En communiquant les admissions au soussigné, il est important que vous indiquiez si les nouveaux membres sont également affiliés à la V.P.O.D. Nos listes ne peuvent être parfaitement au point sans ce

renseignement qu'il est indispensable de connaître, par ailleurs, pour la perception des cotisations.

En outre, pour les villes, quand il s'agit de mutations, on omet trop souvent de nous donner la rue et le No. Veuillez y penser, s. v. p.

W. Guyot.

#### COLLABORATION

Nos collègues du chef-lieu demandent à l'autorité communale d'être représentés au sein de la Commission scolaire. Nous souhaitons que cette requête très légitime soit entendue favorablement. Il paraît anormal que cette représentation, accordée dans d'autres localités du canton, à La Chaux-de-Fonds et au Locle notamment où un délégué assiste même aux séances de Bureau ou Conseil scolaire, n'ait pas encore été admise par les autorités de Neuchâtel...

W. G.

#### CONNAISSANCE DU PAYS

Nous avons déjà fait l'éloge de cette discipline inédite introduite dans le nouveau programme de l'Ecole normale. Le mérite de la direction de cette école, comme celui de la S.N.T.M. et R.S. et du Département de l'Instruction publique est d'en avoir mis le bénéfice à la portée de chacun par l'organisation de cours facultatifs sur la « Connaissance du milieu ».

Le mercredi 14 juin, pour ne parler que de celui que nous avons eu l'avantage de suivre (un cours parallèle eut lieu à Cornaux pour le corps enseignant du Vignoble), 23 collègues étudiaient, sous la compétente et clairvoyante direction du Dr A. Ischer, la ferme neuchâteloise du strict point de vue architectural, en parcourant, maison par maison, la région des Cœudres et de Plamboz, puis en visitant quelques habitations caractéristiques du village de La Sagne.

Nous avons appris à ouvrir les yeux. Nous avons reconnu des lieux signalés comme dignes d'intérêt. Mieux, nous avons découvert des plafonds et des fenêtres sculptés, des ferrures, des voûtes ignorés jusqu'ici. Les habitants de cette sympathique vallée se sont empressés de nous ouvrir leurs portes, flattés de voir leurs demeures admirées ; les uns, ne soupçonnant point la valeur de ces trésors du passé, étaient prêts à les modifier ou à les détruire sans regrets.

Et c'est, pensons-nous, cette collaboration au savoir, entre l'école et les parents ou la population en général qui ne doit pas être mésestimée. L'école moderne, sous cet angle-là, sera mieux comprise et appréciée.

W. G.

#### EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

##### RAPPORT ANNUEL

###### Activité.

###### Exercice 1951

Notre institution continue d'avoir une existence sans heurts et sans événements saillants. Son Bureau, qui s'est réuni quatre fois durant l'année, n'a eu qu'un minimum de petites affaires ennuyeuses ou con-

flits à liquider et a donc pu s'occuper régulièrement du développement de l'exposition, procéder à des achats : matériel sous forme de tableaux d'enseignement, nouveautés pédagogiques ou littéraires. Un certain nombre de nos clients réguliers expriment leurs desiderata en ce qui concerne de nouveaux achats et, dans la majorité des cas, le Bureau peut donner suite à ces demandes.

L'année 1951 est de première importance pour notre institution ; elle annonce des changements prochains et complets dans l'organisation de l'Exposition. En effet, ensuite des crédits votés par le Grand Conseil et ratifiés ensuite par le peuple, le nouveau bâtiment du Gymnase cantonal est actuellement en construction. Des locaux y sont réservés pour y installer l'E. S. P. et la mettre ainsi à la dispositions journalière et directe du Gymnase pédagogique et de l'Ecole normale.

Si la perspective du déménagement de nos collections et bibliothèques est désagréable, la réorganisation complète de la gérance — jusqu'ici confiée par le Département à la Société pédagogique neuchâteloise — est une question beaucoup plus importante. Un échange de vues doit avoir lieu prochainement à ce sujet sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Camille Brandt et des dispositions nouvelles doivent être prises pour qu'au moment où le changement de locaux aura lieu, la nouvelle organisation puisse fonctionner immédiatement.

Quelle sera alors la participation de la S. P. N. à la direction de cette institution ? Un prochain avenir nous l'apprendra.

### **Finances.**

Grâce à la compréhension et à la bienveillance des autorités et de nos sociétés pédagogiques, nous pouvons continuer à travailler normalement malgré l'absence complète de toute subvention fédérale.

Nous tenons à exprimer ici notre profonde reconnaissance au Département de l'instruction publique qui met à notre disposition une subvention de 500 fr., à la Commission scolaire de Neuchâtel qui, rappelons-le, fournit gratuitement nos locaux actuels et nous accorde une aide financière de 200 fr.

Notre gratitude s'en va également à la S. P. N. qui nous verse une allocation annuelle de 450 fr. et à sa section de Neuchâtel-Ville qui nous a versé cette année une subvention de 300 fr.

Grâce à ces appuis précieux, notre exposition peut continuer à rendre les services qu'on attend d'elle et fournir au corps enseignant, aux élèves de notre Gymnase, à d'autres encore, la documentation indispensable pour la préparation de leurs travaux.

### **Statistique.**

En 1951, nous avons enregistré :

540 visiteurs, 3036 objets ou volumes prêtés, 69 expéditions par la poste, 9 boîtes de clichés prêtées, 60 films fixes prêtés.

Neuchâtel, février 1952.

Au nom du Bureau :

*Le président, M. Montandon.*

## *Partie pédagogique*

### CONCOURS POLICIER DE L'« ECOLIER ROMAND »/« CARAVELLE »

Les rédacteurs de l'« Ecolier Romand »/« Caravelle » remercient les membres du corps enseignant qui rappelleront à leurs élèves qu'il n'est nul besoin d'avoir répondu aux 30 questions du concours policier pour participer au concours. Dernier délai des envois : 1er juillet.

### EVOLUTION DE LA PEDAGOGIE<sup>1</sup>

Un fait d'évidence domine l'évolution des idées en matière d'éducation et de pédagogie : l'éducation est étroitement liée aux conditions de la vie sociale et politique : la pédagogie dépend des conceptions et des aspirations de celles-ci. Cette subordination de l'éducation à l'état social est un fait capital dans l'histoire de la pédagogie des différents peuples. Tant que ceux-ci ont évolué chacun pour son propre compte d'une période de civilisation à une autre, la conception de l'éducation et la pédagogie qui en découlaient ont été déterminées par le ou les éléments dominants dans une société donnée : autoritarisme du pouvoir ecclésiastique et politique, action des classes dirigeantes et conceptions qu'elles ont eues de la culture, etc.

Dès la Renaissance et plus particulièrement au XIXe siècle prévaut la croyance en la valeur du pouvoir prépondérant de l'intelligence : être éduqué c'est savoir ; éduquer c'est transmettre des connaissances ; la culture, c'est l'érudition. On ne saurait affirmer qu'il en soit autrement de nos jours encore, malgré l'œuvre de Rousseau et des Encyclopédistes, malgré l'enseignement des philosophes du siècle des Lumières à qui nous devons l'idée de la possibilité et de la valeur d'une culture fondée sur la science et ses applications ; d'une éducation influencée dans ses buts et dans ses moyens par la réflexion objective et l'emploi de la méthode expérimentale qui ont permis l'essor prodigieux de la science.

A l'aube du XXe siècle, les caractéristiques principales de l'éducation généralement distribuée dans les pays occidentaux sont les suivantes :

Elle est nationale, aristocratique, formatrice et intellectualiste.

1. Elle est nationale.

Les moyens de communication et de transport sont encore limités comme l'échange des idées. Si les conceptions éducatives des grands penseurs sont connues à l'étranger et si certaines de leurs idées sont retenues, elles influencent fort peu la pédagogie, encore moins la pratique scolaire.

A ce point de vue, le cas d'Herbart est curieux : Alors qu'en tous pays l'enseignement à tous les degrés applique sa méthode : la technique des degrés formels de l'enseignement, bien rares sont ceux qui

<sup>1</sup> Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la pédagogie donnée à l'Université de Genève le 21 avril 1925.

en connaissent l'auteur, la source et la raison, et, dans la plupart des pays, son nom est inconnu comme son œuvre.

Quant à Rousseau, son influence au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles a été beaucoup plus marquée sur le terrain politique que sur le terrain pédagogique. Ses idées en matière d'éducation ont subi une éclipse pendant plus d'un siècle, jusqu'au moment où la psychologie expérimentale en a retrouvé le caractère génial et la valeur objective. Seul, Pestalozzi fait exception. Il est un précurseur et doit au caractère largement humain de son œuvre d'avoir été nominalement reconnu comme un guide en de nombreux pays. Il est le premier éducateur de format international.

Ajoutons que ce caractère national — souvent même nationaliste — résulte aussi des événements politiques du siècle passé : influence en tous pays de la Restauration qui rejette l'idéologie égalitaire et internationaliste de la Révolution française ; prise en considération du principe des nationalités, unification des grands pays.

En second lieu, cette éducation est aristocratique en ce sens que la culture demeure l'apanage d'une minorité : l'humaniste érudit de la Renaissance, l'honnête homme du XVII<sup>e</sup> siècle, l'homme cultivé du XVIII<sup>e</sup>, les uns et les autres bénéficiaires par privilège d'une culture encore désintéressée donnant naissance à « une élite prédestinée pour qui l'instruction était un luxe et un « signe » beaucoup plus qu'un moyen ou un outil »<sup>1</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu le développement de l'instruction publique obligatoire pour tous, mais il ne s'est agi, en fait, que de ce que nous appelons aujourd'hui **l'éducation de base** : lire, écrire, chanter, parfois compter, plus quelques rudiments.

La culture supérieure, l'accès à l'enseignement secondaire et plus encore aux Universités et aux grandes écoles, s'il est peu à peu réclamé et reconnu comme un droit, est fort limité dans la réalité. Par exemple en 1872, le 98 % des élèves fréquentant le gymnase de Genève venaient d'écoles privées, 2 % seulement des écoles publiques, donc des couches populaires.

Rappelons aussi qu'il a fallu arriver jusqu'en 1900 pour que, en Allemagne, la maturité dite réale fût reconnue par les Universités exigeant jusqu'alors la possession de la maturité classique de leurs futurs étudiants.

Cette éducation est formatrice : la stabilité relative de la vie sociale et politique favorise une action pédagogique qui se propose essentiellement de faire accepter les règles et les mœurs de la société adulte.

Il ne s'agit pas d'émanciper, d'épanouir, mais de rendre conforme, d'intégrer les éduqués dans un milieu social déterminé et n'évoluant que fort peu.

Le modèle pour l'enfant, c'est l'adulte tel qu'il est, acceptant lui aussi sans les discuter les contraintes et les obligations de la société.

<sup>1</sup> A. Clausse : « Essai sur l'Ecole nouvelle », p. 9. Bruxelles 1950.

La définition bien connue qu'Emile Durkheim a donnée de l'éducation formule exactement ce caractère :

« Il saute aux yeux que toute éducation consiste en un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. »

Ce texte a paru, en 1894, dans la Revue philosophique.

En 1911, dans le Nouveau dictionnaire de Pédagogie de F. Buisson, Durkheim l'atténuaient quelque peu :

« L'éducation est l'action exercée par des générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur ces définitions.

Enfin, cette éducation est intellectualiste. Sa pédagogie est dominée par les conceptions philosophiques considérant la pensée abstraite comme la caractéristique de l'être humain : « Je pense, donc je suis ! Eduquer c'est apprendre à penser ; acquérir la culture consiste, dès lors, en une formation exclusivement intellectuelle. Les applications de la philosophie sensualiste ont encore aggravé le caractère formaliste et abstrait de la pédagogie et de l'enseignement. Si l'esprit humain, à la naissance, est une table rase, s'il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait été dans la sensation, l'éducation consiste à meubler cet esprit et à dispenser le savoir. Le génie d'Herbart a été de constituer solidement cette pédagogie de l'acquisition des connaissances et, malgré l'erreur universellement reconnue de la philosophie et de la psychologie qui lui ont donné naissance, la théorie des degrés formels de l'enseignement demeure, vu sa facilité et sa sécurité, l'obstacle majeur à l'extension des méthodes pédagogiques qui découleront au XXe siècle, tant des nécessités d'ordre social que des enseignements de la psychologie scientifique.

Il va sans dire que ces caractères généraux ne se sont pas manifestés partout en même temps avec la même intensité ni même qu'ils aient été reconnus ou qu'ils aient satisfait tout le monde. Bien au contraire, ceux que nous considérons comme les classiques de la pédagogie le sont devenus parce qu'ils furent en opposition ouverte avec les tendances de l'éducation et les méthodes de la pédagogie communément acceptées de leur temps. C'est pourquoi l'histoire de la pédagogie nous parle d'eux, c'est pourquoi nous relisons leurs œuvres, c'est pourquoi — et c'est là un paradoxe — les novateurs et les pionniers d'aujourd'hui se réclament de leurs idées et de leurs conceptions.

Au vrai, cela veut dire qu'ils ont exprimé dans leurs œuvres, leur non-conformisme à l'égard de la société de leur temps : qu'ils ont espéré en une société meilleure qu'une éducation fondamentalement réformée contribuerait à créer. Les écrits de Pestalozzi en sont témoins et personnellement, je pense que l'essentiel de son œuvre consiste à avoir montré mieux que tout autre et bien avant que la sociologie

ait un nom, cette interdépendance de l'éducation et de la société. Je ne crois pas le trahir en résumant comme suit sa pensée :

La société ne peut progresser que dans la mesure où elle dispense une éducation améliorant les qualités personnelles et sociales de ceux qui grandissent dans son sein, mais il faut qu'elle ait ce souci de progrès pour accepter une éducation capable d'atteindre cet objectif.

Il convient d'étudier maintenant pourquoi l'éducation et la pédagogie, dans la première moitié de ce siècle, ont évolué avec une telle rapidité et pourquoi, dans l'espace de 50 ans, il s'est produit plus de changements dans les conceptions, dans les théories pédagogiques et dans leurs applications qu'au cours des dix-neuf siècles écoulés, si bien que Claparède a pu parler d'une révolution copernicienne de l'éducation, qu'Ellen Key a annoncé le siècle de l'enfant, que la Société des Nations à l'inspiration d'Eglantine Jebb, puis les Nations Unies ont mis au point une charte des droits de l'enfant.

La stabilité relative des conceptions et des méthodes éducatives a pris fin au cours du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, sous la poussée d'événements qui ressortissent à des causes multiples. Les principales sont à chercher : dans l'évolution des faits économiques et sociaux, dans le développement des méthodes scientifiques, en particulier dans les découvertes et les enseignements des sciences de l'homme : biologie et médecine, psychologie et sociologie ; dans l'influence des philosophes et des penseurs ; dans l'action pédagogique des novateurs ; dans les événements politiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité au XX<sup>e</sup> siècle : deux guerres mondiales, l'opposition des démocraties et des Etats totalitaires ; enfin dans l'évolution des idées et des mœurs, des possibilités et des besoins qui en sont naturellement résultés.

Les effets de ces causes multiples vont permettre la constitution de la pédagogie comme discipline autonome de caractère scientifique, considérée de nos jours comme la science de l'éducation. Cette évolution aura aussi pour résultat de donner à la pédagogie du XX<sup>e</sup> siècle des caractères nettement différents sinon opposés à ceux que nous avons reconnus à la pédagogie antérieure.

Mais, avant de les énoncer, analysons brièvement les événements et les courants d'idées auxquels je viens de faire allusion.

#### A. Les faits sociaux.

Sur le plan économique, la révolution industrielle, qui débute au XIX<sup>e</sup> siècle, a transformé les conditions de la production et des échanges.

Les inventions techniques et les besoins en matières premières, la division du travail, l'extension et la multiplication des moyens de transport ont conduit en moins d'un siècle à la constitution en voie d'achèvement d'une économie mondiale. Celle-ci, au prix de crises extrêmement graves pour l'humanité, a fait sauter les barrières régionales et nationales. Les sociologues admettent que la crise dont le monde contemporain supporte les dures conséquences depuis 40 ans,

peut être considérée comme les douleurs de l'enfantement d'un monde nouveau, la gestation d'une économie assurant à chaque peuple et à chaque région du monde des conditions d'existence et une stabilité suffisantes.

L'industrialisation et la rationalisation ont conduit à la formation d'un prolétariat, d'une classe ouvrière d'abord opprimée et assujettie aux exigences de l'économie établie sous un régime de libre concurrence. Soumise d'abord, révoltée ensuite, la classe ouvrière, par l'extension du syndicalisme, a repris à son compte les idéaux de la Révolution française. Elle a cherché non seulement à se libérer, mais à devenir la classe dirigeante. La dictature du prolétariat prônée par K. Marx, réalisée dans les pays de l'Est européen, a eu pour effet de diviser le monde en deux moitiés hostiles et irréductibles l'une à l'autre : de leur entente ou de leur choc résultera le sauvetage ou l'écroulement de notre civilisation.

Cette émancipation de la classe ouvrière a fait passer dans la réalité la conception des droits de l'homme et du respect dû à la personne humaine. Il en est résulté une extension de la culture et le droit de chacun à accéder à celle-ci bien au delà de la stricte formation professionnelle, cette dernière considérablement développée pour répondre aux besoins de l'économie et de la technique.

Enfin, le désir de résoudre les conflits internationaux par l'arbitrage et l'entente en supprimant les guerres, l'aspiration générale des peuples à la paix ont eu pour résultat la constitution de la S. D. N. d'abord, de l'Organisation des Nations-Unies ensuite. Ces efforts en vue de faire de l'humanité une société fraternelle englobant tous les hommes ont eu pour effet de faire passer les préoccupations éducatives du plan national au plan mondial. Le problème pédagogique n'est plus le fait d'un pays ou de chaque pays séparément ; il est peu ou prou le fait de tous : la création d'une organisation mondiale pour la science, l'éducation et la culture (Unesco) le démontre amplement.

## B. Les faits scientifiques.

Le second facteur qui a déterminé l'évolution de l'éducation et de la pédagogie au XXe siècle est le progrès scientifique ; l'application de la méthode expérimentale à la psychologie et à la pédagogie. A la psychologie philosophique reposant sur les conceptions particulières des penseurs a succédé la psychologie en tant que science d'observation et d'expérimentation.

A la première, nous l'avons dit, nous devons une conception de l'activité de l'esprit postulant la passivité mentale de l'enfant. La seconde nous a révélé la réalité d'une activité intellectuelle propre à l'être en voie de développement. Elle a donné naissance à la pédagogie contemporaine connue sous le nom d'Arbeitsschule, d'école active d'éducation fonctionnelle, d'éducation progressive, d'éducation nouvelle, etc. Plus récemment, Freud et les diverses écoles de la psycha-

nalyse ont étendu nos connaissances dans le domaine de la vie affective, des instincts, des tendances, du comportement et nous avons appris l'importance fondamentale chez l'enfant, pour son développement et son équilibre ultérieurs, des manifestations et des événements refoulés dans son inconscient dès sa plus tendre enfance.

Enfin, dernier venu, un courant d'idées a conduit la psychologie à l'étude des particularités des êtres envisagés dans leur totalité. C'est ainsi qu'à la psychologie renseignant sur l'activité mentale et l'évolution de celle-ci et à la psychologie des profondeurs s'est ajoutée la caractérologie, psychologie différentielle et concrète qui cherche à établir les types de personnalités individuelles, à définir, à classer, à étudier les caractères et les tempéraments pour trouver les moyens les plus efficaces d'assurer l'éducation de ceux qui les possèdent dans le double but de mieux les libérer et de mieux les adapter.

On ne saurait oublier la part prise par les médecins et les biologistes dans cette connaissance de l'enfant et dans la solution apportée au traitement éducatif de ceux que les malformations physiques ou les troubles de développement ont fait considérer pendant si longtemps comme inéducables : les noms de Itard, Seguin, Guggenbühl, Bourneville, Decroly, Mme Montessori, Claparède suffiraient à le rappeler.

Si les psychologues nous ont donné de l'enfant un portrait bien différent de celui qu'on en traçait autrefois, les sociologues (Dewey, Ferrière, Kerchensteiner), ont cherché une synthèse des points de vue dont l'histoire de la pédagogie au XIX<sup>e</sup> siècle a marqué l'opposition : On ne discute plus, aujourd'hui, d'une éducation essentiellement individualiste ne prenant en considération que l'être individuel comme tel (Rein, Willmann) pas plus que d'une éducation exclusivement sociale pour qui l'individu n'est que membre d'un groupe social sans qu'on ait à se préoccuper de ses besoins et de ses tendances propres (Seidel, Natorp, Durkheim). Tous s'accordent aujourd'hui, dans les pays démocratiques, même si les objectifs diffèrent, à considérer l'éducation comme assurant le développement de l'individu pour permettre son intégration intelligente dans une société en devenir au sein de laquelle il sera appelé à vivre, et à l'évolution de laquelle il contribuera.

Mais, si l'on veut que la collectivité évolue normalement, donc progresse, cet être particulier qui s'agrégera au corps social doit être préparé à sa tâche d'homme de telle sorte qu'il soit un agent de progrès pour le corps social lui-même. L'éducation est donc moins une formation qu'une information, une limitation qu'un épanouissement. Il ne s'agit plus de préparer un ou des individus à la vie sociale selon l'image qu'on se fait de celle-ci, mais d'épanouir des êtres pour leur permettre de devenir des personnalités dont les virtualités positives auront pu se développer avec le maximum de liberté compatible avec la vie communautaire.

A ces considérations devraient s'en ajouter d'autres concernant les révolutions politiques qui ont transformé la structure de certains peuples et leurs effets ; les changements intervenus dans les idées et les comportements individuels et collectifs ; l'influence de ces deux

inventions que sont la radiophonie et le cinéma, et celle due à l'extension de la presse, à la multiplication et à la rapidité des moyens de transport.

Et c'est là aussi un fait nouveau dans l'histoire de l'éducation que cet enchevêtrement des causes et des effets réagissant les uns sur les autres, que cette complexité des problèmes pédagogiques qui se discutent aujourd'hui sur une aire qui atteint aux limites de l'humanité.

Si nous tentons de caractériser la pédagogie du XXe siècle, par rapport à celle des périodes précédentes de l'histoire, nous pouvons dire qu'elle est ou tend à devenir internationale ou supra-nationale, scientifique, libérale, démocratique, intégrale.

Elle est internationale ou supra-nationale, mondialiste pour reprendre un néologisme récent :

L'extraordinaire richesse des publications pédagogiques, livres, revues ; les échanges intellectuels fréquents et rapides, les facilités de l'information et des déplacements font qu'en tout pays, la théorie et la pratique pédagogiques sont de plus en plus influencées par les apports extérieurs.

Elle est scientifique en ce sens que l'art de l'éducateur repose de plus en plus sur une technique objective : idées, opinions, théories, essais sont soumis à l'expérimentation la plus serrée dans les laboratoire et les instituts universitaires de pédagogie comme dans les écoles expérimentales, qui sont un fait nouveau en matière d'éducation. Elle cherche, pour reprendre un mot de Claparède, à passer du terrain des opinions à celui des certitudes.

Elle est libérale. La reconnaissance du droit de l'enfant, le respect dû à la personne humaine dans l'enfant ont modifié les conceptions de la discipline et des rapports entre éducateurs et élèves.

Elle est démocratique. Le droit à la culture est une conquête du XXe siècle et, pour l'assurer en tous pays, se sont multipliées les institutions pédagogiques les plus diverses ; ce droit est une des revendications principales de la Charte des Nations-Unies.

Enfin, elle tend à être intégrale et à développer l'être dans sa totalité, comme elle tend à le développer dans la diversité du devenir social.

Constatons encore un caractère qui différencie nettement la culture qu'elle dispense de celle des époques antérieures :

On ne saurait aujourd'hui parler de culture désintéressée dédiant les résultats pratiques et les fins utilitaires.

Se cultiver, dans l'enseignement secondaire, puis à l'Université, c'est se préparer avant tout à subir des examens, à obtenir des diplômes pour pouvoir gagner sa vie. La culture n'est plus un but, elle est un moyen, un outil. On peut le regretter, on ne saurait se refuser à l'admettre.

L'homme cultivé du XXe siècle est celui qui s'est préparé à une tâche professionnelle précise en faisant ses humanités classiques, modernes, scientifiques, commerciales, techniques et qui, au prix d'un remarquable effort de volonté et de sagesse a ajouté à ce bagage de

savoir et de savoir-faire les connaissances et les habiletés qu'il a acquises pour la seule satisfaction de ses goûts et de ses aptitudes. L'homme cultivé de notre époque, c'est le spécialiste — nous le sommes tous — qui a élargi son horizon et témoigné de sa vigueur intellectuelle en ajoutant à la culture utilitaire, objet de nécessité, la culture tout court, fruit d'un intérêt supérieur, j'allais dire désintéressé. Les conditions et les possibilités de cette culture sont telles aujourd'hui que l'on peut rencontrer ceux qui la possèdent dans toutes les couches de la société — ce qui n'a jamais été le cas autrefois — et nombre d'entre eux l'ont acquise hors des voies traditionnelles de l'étude et des écoles.

A la définition de Durkheim que je donnais tout à l'heure et dont la confrontation avec la réalité ne permet pas de douter de son apparence justesse, s'opposent cependant d'autres formulations qui témoignent à tout le moins d'une évolution, d'un besoin de réforme, d'un idéal éducatif humain et pacifiste vers lequel tendent les hommes de bonne volonté qui veulent arracher l'humanité aux dangers mortels qui la menacent.

C'est Aldous Huxley : « Notre but c'est d'élever de jeunes êtres humains en vue de la liberté, de la justice et de la paix »<sup>1</sup>.

C'est surtout l'article 26 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 :

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux ainsi que le développement des activités des Nations-Unies, pour le maintien de la paix. »

Car le problème est là et pas ailleurs :

Ou bien, on est convaincu de la valeur de la personne humaine et de la possibilité d'éduquer chacun à la liberté et à la responsabilité, conditions nécessaires de l'existence d'une communauté d'hommes libres, et alors il faut choisir les moyens d'éducation appropriés à l'exclusion des autres.

Ou bien on ne croit pas à la liberté, ni pour soi ni pour les autres et, dès lors, l'éducation cède le pas au dressage.

« Croire en la démocratie, c'est avoir le respect de la personnalité humaine et la conviction que cette personnalité ne peut trouver sa pleine expression que dans l'action au sein de la communauté.

L'éducation doit donc être organisée en vue d'un triple but :

1) Assurer à chaque individu la possibilité d'une vie personnelle aussi complète et aussi riche que possible par un développement harmonieux du corps, de la sensibilité et de l'intelligence ;

2) lui permettre de remplir au mieux de ses intérêts et de l'intérêt général ses devoirs de citoyen participant, dans la mesure de ses

<sup>1</sup> p. 214, « La fin et les moyens ».

moyens et dans le sens de son individualité, au fonctionnement et à l'épanouissement de la communauté culturelle ;

3) mettre à sa disposition les connaissances et les techniques indispensables pour tirer de ses aptitudes physiques et intellectuelles le maximum de rendement et d'efficacité, en vue de l'enrichissement matériel et spirituel de la vie collective<sup>1</sup>. »

Jusqu'au XIXe siècle, la caractéristique du bon élève était d'être obéissant, studieux, appliqués.

Aujourd'hui, en plus, on le veut actif, chercheur, responsable ; on attache moins d'importance au savoir formel qu'au savoir judicieusement utilisé.

Et l'école se préoccupe autant d'éducation (entraînement, habitudes, comportement) que d'instruction. Apprendre, oui, mais aussi apprendre à apprendre ; obéir, oui : mais surtout apprendre à se conduire. Ainsi s'est considérablement étendu et diversifié, à notre époque, le domaine de la science de l'éducation appelée à étudier et à résoudre de multiples problèmes que les périodes précédentes de l'histoire ont ignorés ou à peine entrevus.

*Robert Dottrens*

*Professeur de pédagogie à l'Université de Genève.*

## NE SOYONS PAS PURISTES, MAIS...

### Du côté du vocabulaire

« Les sens des mots sont mobiles et changeants, comme la vie elle-même ; une langue qui se fixerait serait une langue morte. Les puristes aiment à brandir Littré, comme sous Louis XIV on brandissait Vaugelas, en oubliant que l'un et l'autre n'ont eu d'autre ambition que de constater le bon usage de leur temps... Trois quarts de siècle ont passé depuis Littré... » — Albert Dauzat.

Les puristes condamnent encore le mot **directive**, que le Larousse a accueilli depuis longtemps. C'est parfaitement ridicule et on le trouve sous la plume des meilleurs écrivains. Les puristes ne veulent pas admettre non plus que l'on prenne au figuré le verbe **souligner**, avec le sens d'insister. « En soulignant ce qu'a d'inhumain le sort des nègres aux Etats-Unis... » écrit avec raison un de nos excellents journalistes. Même remarque pour **emprise**, dont les puristes ne peuvent supporter l'emploi figuré, que l'on trouve par exemple dans **Présence de Ramuz**, à la page 86, « l'emprise de ce cauchemar ».

Les puristes tiennent mordicus à distinguer **denture**, ensemble des dents, de **dentition**, « éruption naturelle des dents » (Littré). Mais, remarque Dauzat, « rien n'empêchera que **denture** soit à peu près sorti de l'usage, tandis que le passage de **dentition** de l'abstrait au concret est appuyé par un grand nombre de mots analogues, à commencer par **exposition** ».

Mais, faire bon accueil aux mots conformes au génie de la langue, ne signifie nullement accepter les yeux fermés tous les néologismes.

<sup>1</sup> H. C. Dent « A new Order in English Educations » p. 46, Londres 1945, cité par A. Clausse dans l'*« Essai sur l'Education nouvelle »*, Bruxelles 1950.

même les plus saugrenus. L'emploi adverbial de certains adjectifs n'est pas recommandable, qu'il vienne du parler populaire français, comme pour **pareil**, ou de l'allemand, comme pour **direct**, et nous ne saurions approuver des expressions telles que « Vous arriverez direct » ou « Ils étaient habillés pareil ». Et que penser de cette perle trouvée récemment dans un quotidien lausannois : « un endroit difficilement **atteignable** » ? Le mot **accessible** est-il donc mort, pour qu'on lui préfère ce grotesque synonyme ?

On rencontre enfin des termes qui, sans atteindre à ce degré d'insanité, n'en sont pas moins légèrement vulgaires, et qu'on fera bien de réserver au langage familier ; tels sont, par exemple, **bourratif** et **dégoûtation**, que les dictionnaires du reste ont mis en quarantaine, pour le moment du moins.

L'Observateur.

## BIBLIOGRAPHIE

### Rencontre

Avec son numéro 13, qui vient de paraître, la Revue « Rencontre » commence sa troisième année d'existence.

Elle précise et poursuit son effort : approfondir — en suscitant des textes-documents, en instituant des débats publics — la réalité suisse et ses ressources véritables ; mettre en lumière sa complexité, sa vocation peut-être.

Voici, dans ses grandes lignes, le sommaire de ce numéro : Une rencontre et un poème, de Georges Haldas ; Selon la nuit, poèmes d'Anne Perrier ; Sacré papa, nouvelle de Lucien Divois ; un poème de Machado ; des extraits de Cesbron ; une étude sur Paul Golay, socialiste vaudois ; une chronique spécialement consacrée au dernier roman de Jacques Mercanton ; la suite du débat Pierre Nicole ; une discussion Ramuz ; une position à l'égard de la guerre bactériologique ; des nouvelles et quelques questions d'actualité.

Cette importante livraison se présente sous un format nouveau et une couverture rajeunie : « Rencontre » reste, avec efficacité, un reflet et un ferment de l'activité littéraire de la Suisse romande.

Vient de paraître: FRANCIS BERSET, Professeur

**Conjugaisons et concordances** nouvelle méthode graduée pour l'étude théorique et pratique des verbes français. Préface de Jean Humbert.

Avec *en supplément 1700 verbes traduits en allemand — anglais — italien*  
Un ouvrage qui DOIT figurer dans votre bibliothèque ! 230 pages  
Fr. 7.80 dans toutes les librairies ou directement aux

**ÉDITIONS DU CHANDELIER** s. à r. i.

28, rue des Prés, BIENNE Tél. (032) 217 68 C. C. P. IVa 2411

*Cherchez-vous un but*

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS?

## Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.-**

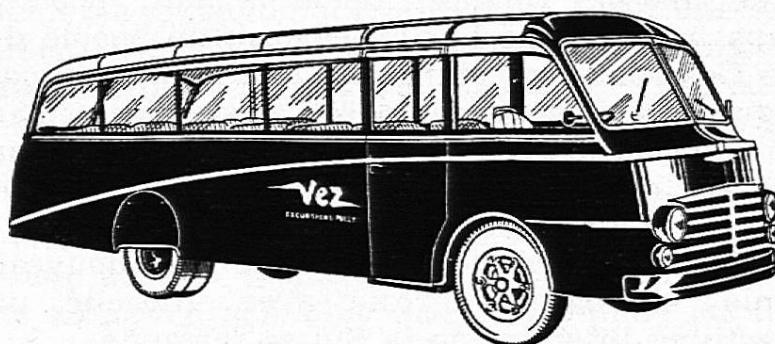
Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél. 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

## FRINVILIER PRÈS DE BIENNE

**Restaurant des Gorges du Taubenloch**

Maison bien organisée pour recevoir des écoliers de passage. Grand jardin, pique-nique autorisé.

*L. Queloz-Wälti*



Toutes excursions  
Prix spéciaux pour  
courses d'écoles

**VEZ & Fils**  
EXCURSIONS  
**PULLY**

Tél. 28.25.02

**Une région que l'on aime revoir.....**

*A quelques minutes de Vevey  
par les Chemins de fer électriques veveysans  
ces endroits charmants :*

**ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS**  
*ou le splendide belvédère de*

**Les Pléiades** 1400 m.

*Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22*

**FICHE DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 4e ANNÉE**  
 (10 à 11 ans)

1. Un marchand constate, après avoir fait un premier calcul, qu'il perd 17 fr. 50 en vendant un objet 639 fr. 50.

Il fait ensuite un second calcul : il cherche le prix auquel il devrait vendre le même objet pour gagner 217 fr. 50.

- 1) Quel est le prix d'achat de l'objet ?
- 2) Quel est le premier calcul fait par le marchand ?
- 3) Quel est le second prix de vente auquel il a pensé ?

2. Deux pièces d'égale valeur contiennent l'une 15 m. d'étoffe, l'autre 20 m., et ont coûté ensemble 294 fr.

Quel est le prix du mètre de chacune de ces étoffes ?

3. Au cours de chaque année, la population d'une ville augmente de son huitième.

La population actuelle de cette ville est de 128 000 habitants.

Quel sera le nombre d'habitants :

- 1) dans un an ?
- 2) dans 2 ans ?

4. Quinze pioches et 21 pelles coûtent 682 fr. 50, tandis que quinze pioches et 35 pelles coûtent 857 fr. 50. Calculer le prix d'une pelle et celui d'une pioche.



**FICHE DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE**  
 (11 à 12 ans)

1. Henri demeure à 1,35 km. de l'école. Il sort de chez lui à 7 h. 35 min. et marche à l'allure de 100 pas de 75 cm. par minute. Arrivé au 1/3 du trajet, il s'aperçoit qu'il a oublié un livre ; il fait demi-tour et rentre à la maison au pas de course, perd 5 minutes à chercher son livre et retourne à l'école en courant. A quelle heure y arrive-t-il, sachant que son pas de course est deux fois plus rapide que sa marche ?

2. Un marchand achète 750 kg. de pommes à 48 fr. le quintal. Il revend le 1/6 de ces pommes, légèrement avariées, en perdant 8 ct. par kg. Combien doit-il vendre le kg. de ce qui lui reste pour réaliser un bénéfice net de 1 fr. 30 sur l'ensemble de l'opération ?

3. Une auto se rend de Lausanne à Genève (distance 60 km.) à l'allure de 48 km. à l'heure. Elle part à 14 h. 30 minutes. Combien de temps arrivera-t-elle avant le cycliste, parti à 14 h., qui fait 4 hm. par minute ?

### **Le MONT-PÈLERIN sur Vevey**

La belle esplanade fleurie du Haut Lac, par le funiculaire. Elèves du 1<sup>er</sup> degré : montée Fr. 0,60, aller et retour Fr. 0,80. Elèves du 2<sup>ème</sup> degré : montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1,40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5.18.49. Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5.29.12.

## **ESTAVAYER-LE-LAC**

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires.

Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**

Renseignements par Société de Développement.

### **Maîtresses et Maîtres d'écoles de Suisse Romande**

*Dans vos projets de courses, n'oubliez pas la belle région de Bretaye et du Chamossaire.*

*Course facile pour enfants de 7 à 12 ans.  
Potage, café au lait, chocolat et toutes boissons froides.*

*Facilité de loger 20 élèves en dortoir.*

*Se recommande : H. SAVIOZ*

### **RESTAURANT DU LAC Bretaye s/Ollon (Vaud)**

Tél. (025) 3 21 92

### **CAFÉ-RESTAURANT**

## **LA BURITAZ**

*But idéal de promenade pour écoles et sociétés*

*Situé sur la route du Mont-Pèlerin à Chexbres*

Tél. 5.80.85      Mme L. CUNA-BLUMENTHAL

Alpes Vaudoises  
1900 à 3200 m. d'altitude

## **ANZEINDAZ**

Le centre d'excursions des Alpes Vaudoises p.excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.**      **Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47**      Se recommande

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLEX-ANZEINDAZ

## **COURSES D'ÉCOLES EN AUTOCAR**

\*Des conditions\* avantageuses sont accordées par :  
Compagnies B. A. M., Apples, tél. 7 12 15 — BLANC, Cossonay, tél. 8 01 63 — CHEVALLIER, Aubonne, tél. 7 81 10 — S. A. P. J. V., L'Isle, tél. 8 06 26 — TURRIAN, Morges, tél. 7 21 30.

\* Samedis et dimanches exceptés.

**HENNIEZ LITHINÉE**  
**EAU DIGESTIVE**

**FICHES DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE**  
 (de 11 à 12 ans)

1. Un écolier emploie chaque matin trois quarts d'heure pour sa toilette et son déjeuner. Il se rend ensuite à l'école qui est à 1,4 km. de son domicile. Sachant qu'il parcourt 3,5 hm en 5 minutes et qu'il désire arriver 5 minutes avant le début des leçons qui commencent à 8 h., on demande à quelle heure il doit se lever.

2. Un ouvrier qui a trois enfants gagne 17 fr. 60 par jour. Il travaille 305 jours par an et reçoit en outre une allocation familiale de 18 fr. par mois et par enfant. Sachant qu'il paye 330 fr. de loyer par trimestre et qu'il tient à économiser 400 fr. par an, on demande de quelle somme il peut disposer par jour pour les autres dépenses (année de 365 jours).

3. On remplit une cuve de 3,5 hl. au moyen de deux robinets qui ont été ouverts de 8 h. 10 min. à 10 h. ½ du matin. Sachant que le 1er robinet fournit 120 litres à l'heure, on demande quel est le débit par minute du 2e robinet.

4. On achète deux pièces d'étoffe de même qualité ; l'une a coûté 387 fr. 60 et l'autre 290 fr. 70. La 1re a 11,40 m. de plus que la 2e. Quelle est la longueur de chaque pièce ?



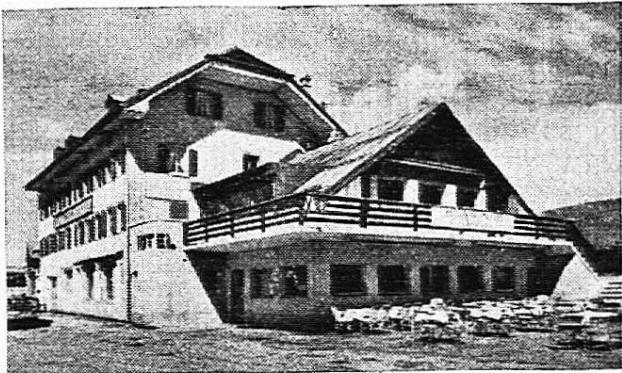
**FICHE POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE**  
 (11 à 12 ans)

1. Un réservoir de moteur laisse échapper deux gouttes d'essence par seconde. Combien a-t-on perdu de litres de 10 h. 45 min. à 18 h. 15 min., s'il faut 200 gouttes pour faire 1 cl. ?

2. Un marchand a acheté une pièce de drap de 50 m. qui lui coûte 640 fr. Il en vend 16 m. avec un bénéfice de 2 fr. 20 par mètre. Comme le marchand désire faire un bénéfice total de 127 fr. sur la pièce entière, combien doit-il vendre le mètre de drap qui reste ?

3. Un marchand de primeurs achète 350 kg. de pommes de terre à 18 fr. le quintal. Les frais de transport lui coûtent 1/7 du prix d'achat. En outre, il ne peut vendre 25 kg. de pommes de terre qui sont pourries. Quel bénéfice réalise-t-il en vendant le reste à 1 fr. 60 les 5 kg. ?

4. Un enfant se rend à l'école qui est située à 9,6 km. de sa maison. Il marche pendant 8 minutes en faisant 100 pas de 6 dm. à la minute. Se croyant en retard il change son allure et franchit le reste de la distance au pas de course à raison de 160 pas de 0,75 m. à la minute. Pendant combien de temps court-il ?



E. STUCKI-DURGNIAT, tél. (025) 6.31.92

## Col des Mosses

Altitude 1448 m.

Départ pour la course classique et magnifique du lac Lioson et Pic Chaussy. A l'Hôtel du Col des Mosses le rendez-vous pour pique-nique, potage ou dîner. Grande terrasse, salles pour sociétés.

## Les tramways lausannois **JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction, Tél. 24.84.41

## LALLY Les Pléiades (Alt. 1250 m.)

### Pension Les Sapins

Courses d'école, en allant aux Pléiades, arrêtez-vous à LALLY : là vous y trouverez un bon potage, boissons rafraîchissantes à prix modéré. Dortoir. Excellent séjour cure d'air et repos. Jardins ombragés. Confort, prix modéré.

Tél. (021) 5 34 95

A. Haller

## UN JOLI BUT DE COURSE **LE COL** de la **PIERRE DE MOELLÉ**

sur le Sépey (1661 m.)

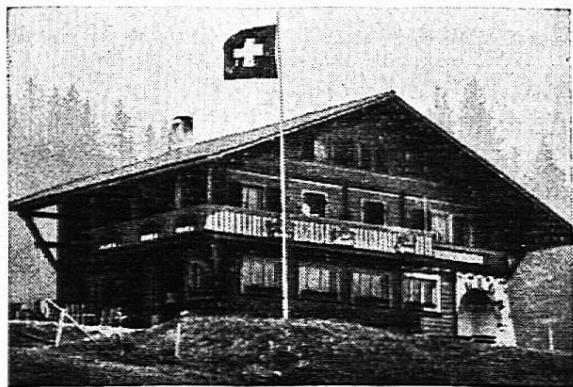
Son restaurant vous attend.  
Pique-nique et restauration

Tél. : 6 32 38 Eug. Fleurdelys-Egli

## Tourisme dans le **JURA BERNOIS**

Prospectus,  
cartes et  
dépliants  
au

**Secrétariat de Pro Jura**  
Rue Centrale 62,  
**Moutier**  
Tél. (032) 6.48.24



## AUBERGE **DU LAC DES JONCS** SUR CHATEL-ST-DENIS

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades  
Restauration, chambres et pension  
Arrangements pour écoles  
et sociétés

Tél. (021) 5.91.23

M. GENOUD

## FICHE DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE (11 à 12 ans)

1. Un coureur cycliste qui parcourt 6 km. par minute part de Lausanne à midi et quart pour Baden qui est à une distance de 198 km. Une auto qui roule à 49,5 km. à l'heure part à 13 h. 30 min. pour la même destination. Combien de temps arrivera-t-elle avant ou après le cycliste, sachant qu'elle s'est arrêtée 45 min. à Berne ?

2. Un marchand achète 4 tonnes de pommes à 67 fr. 50 les 100 kg. Il revend 600 kg. de pommes au prix réduit de 45 ct. le kg. Combien doit-il vendre le kg. de ce qui reste pour réaliser un bénéfice net de 300 fr. sur son opération ?

3) De Rolle à Berne, la distance est de 126 km. Un automobiliste, qui roule à une moyenne de 72 km. à l'heure, est parti de Rolle à 8 h. 15 minutes. Il arrive à Berne à 10 h.  $\frac{3}{4}$  après avoir fait un arrêt à Lausanne et un second arrêt deux fois plus long à Fribourg. Combien s'est-il arrêté de minutes à Lausanne ?

4. Voici la solution d'un problème :

$$\text{Gain annuel : } 18 \text{ fr.} \times 295 = 5310 \text{ fr.}$$

Dépense annuelle :

Nourriture	6 fr. $\times$ 365	=	2190 fr.
Loyer	95 fr. $\times$ 12	=	1140 fr.
Eclairage et chauffage	70 fr. $\times$ 4	=	280 fr.
Vêtements et divers		=	850 fr.
	Total		4460 fr.

$$\text{Economie annuelle : } 5310 \text{ fr.} - 4460 \text{ fr.} = 850 \text{ fr.}$$

Essayez de rétablir la donnée du problème que Louis a fait.



## FICHE DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES DE 4e ANNÉE (10-11 ans)

1. Un paysan vend 14 moutons à 126 fr. la pièce. Avec cet argent, il achète une machine agricole qui vaut 970 fr. et 25 arbustes. Il place ce qui lui reste, soit 419 fr. à la banque. Quel est le prix d'un arbuste ?

2. Dans une usine, le nombre des ouvriers est égal à celui des apprentis. Un ouvrier gagne 5 fois ce que gagne un apprenti. Le patron verse pour 216 francs de salaires, chaque jour. Combien y a-t-il d'employés de chaque catégorie, si un apprenti reçoit 4 fr. par jour ?

3. Le prix d'une table est égal à trois fois celui d'une lampe. On achète, pour 736 francs autant de tables que de lampes. Combien peuvent acheter d'objets de chaque espèce, si le prix d'une lampe est de 23 fr. ?

4. On a acheté 36 pelles à 6 fr. 50 la pièce. On en revend une douzaine à 15 fr. la paire, et le reste à 7 fr. 45 la pièce. Quel est le bénéfice ?

Arpettaz s/Champex

## Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 minutes du lac

Restauration - Dortoirs

Arrangements pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6.82.21 C. LOVEY, prop.

## Torrenthorn

s/LOÈCHE-LES-BAINS  
RIGHIDU VALAIS (2459m)

### Hôtel Torrentalp

Propr. Orsat-zen-Ruutinen Tél 5.41.17  
Deux heures et demie au-dessus de  
Loèche-Les-Bains. Excellent chemin à  
mulets. Panorama grandiose sur tous les  
4000 de nos Alpes. Ouvert vers fin juin  
au 15 septembre. Maison confortable,  
40 chambres, cuisine soignée.

DEUX LOTS DE

100.000

100.000

LOTERIE ROMANDE  
TIRAGE 5 JUILLET



### Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement.  
Conditions spéciales pour Sociétés,  
Ecoles, Pensionnats, etc.

Le vinaigre de citron



# Citrovin

améliore le goût et la digestibilité  
de vos salades.

Pour vos repas en famille, choisissez la  
MAYONNAISE au citrovin  
marque NUENALPHORN.

CITROVIN S. A. ZOFINGEN



# Zwieback ROLAND

pour les exquises  
croûtes aux fruits !



**FICHE DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE**  
 (11 à 12 ans)

1. Un coureur cycliste qui parcourt 6 hm. par minute part de Lausanne à midi et quart pour Baden qui est à une distance de 198 km. Une auto qui roule à 49,5 km. à l'heure part à 13 h. 30 min. pour la même destination. Combien de temps arrivera-t-elle avant ou après le cycliste, sachant qu'elle s'est arrêtée 45 min. à Berne ?
2. Un marchand achète 4 tonnes de pommes à 67 fr. 50 les 100 kg. Il en revend 600 kg. au prix réduit de 45 ct. le kg. parce qu'elles sont avariées. Combien doit-il vendre le kg. de ce qui reste pour réaliser un bénéfice net de 800 fr. sur son opération ?
3. Une source débite 2 l. par seconde. Elle doit remplir un réservoir de 12 000 hl. qui, le lundi matin à 8 h. se trouve rempli jusqu'au tiers. On demande combien il restera encore de l. à remplir le samedi à midi, sachant que le réservoir fournit pendant ce temps, en moyenne, 2200 l. par h. (jour et nuit) pour la consommation.
4. Copier cette donnée de problème et biffer ensuite tout ce qui est inutile (ne pas faire la solution) : Le 25 octobre 1935, pour labourer un champ de 75 m. de long et de 45 m. de large, un paysan âgé de 36 ans a dû parcourir 135 fois la longueur de ce champ avec une charrette de 180 fr., tirée par 3 chevaux. Combien de m. ce paysan a-t-il parcouru en tout pour labourer son champ ?



**FICHE POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 5e ANNÉE**  
 (11 à 12 ans)

1. Un ouvrier qui a 3 enfants gagne 17 fr. 60 par jour. Il travaille 305 jours par an et reçoit en outre une allocation familiale de 18 fr. par mois et par enfant. Sachant qu'il paye 330 fr. de loyer par trimestre, qu'il verse des primes d'assurance pour 75 fr. par semestre, et qu'il tient à économiser 400 fr. par an, on demande de quelle somme il peut disposer par jour pour les autres dépenses (année de 365 j.) ?
2. Un écolier emploie chaque matin 3/4 d'heure pour sa toilette et son déjeuner. Il se rend ensuite à l'école qui est à 1,4 km. de son domicile. Sachant qu'il parcourt 3,5 hm. en 5 minutes et qu'il désire arriver 5 minutes avant le début des leçons qui commencent à 8 h., on demande à quelle heure il doit se lever.
3. On remplit une cuve de 3,5 hl. au moyen de deux robinets qui ont été ouverts de 8 h. 10 min. à 10 h. 1/2 du matin. Sachant que le 1er robinet fournit 120 l. à l'heure, on demande quel est le débit par minute du 2e robinet.
4. De Lausanne à Berne, la distance par chemin de fer est de 99,06 km. D'après l'horaire, un train doit partir de Lausanne à 8 h. 25 min. pour arriver à Berne à 9 h. 55 min. Quelle est sa vitesse à l'heure s'il part avec 14 minutes de retard et arrive à Berne à 9 h. 57 ?

Dans un magnifique endroit, sur la hauteur, au bord du Lac Léman, **A VENDRE**  
**HOME D'ENFANTS** de 10-12 lits, occupé toute l'année. 7500 m<sup>2</sup> de terre aux  
alentours. Place aménagée, avec enclos, pour volailles et petit bétail. A la suite de circons-  
tances particulières, l'affaire en plein rendement ainsi que l'inventaire complet seraient  
cédés pour un acompte de Fr. 15 000.— Offres sous chiffre 54263 Q, PUBLICITAS, BALE.

**E. RITZMANN & FILS, PRILLY** 42 route de Cossigny  
TÉLÉPH. 24.82.97

**Fabrique de mobilier scolaire vaudois réglable**  
Modèle déposé : 78.006 - Demandez offres et renseignements

*Vos imprimés*

seront exécutés avec goût par l'

**IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX**



## Place de vacances

(pension) demandée pour garçon de 14 ans dans famille ne parlant que le français (famille d'instituteur avec enfants préférée) pour 4 semaines (7.7. - 2.8.)

F. Bach, Maître sec. Frutigen.

## «THEOBROMA CACAO»

c. à d. cacaoyer. THEOBROMA signifie en grec : « aliment des dieux ». La THEOBROME est un principe actif contenu dans toutes les fèves de cacao.

LES

*Chocolats*  
**PERRIER**

EXIGENT UNE SÉLECTION DE FÈVES  
DES MEILLEURES PROVENANCES

## ABONNEMENTS DE LECTURE

### AU BLE QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

**Fr. 7.50 par mois**

port aller et retour compris,  
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt  
dès leur parution

# PERLY LA LIMONADE EN SACHET

FACILE A PRÉPARER

1 sachet - 1 récipient - de l'eau fraîche suffisent pour 1 litre de limonade

POUR TOUS LES GOUTS

dans les 4 arômes : grape-fruit, orange, framboise, citron

ECONOMIQUE

**35 cts**

le sachet pour 1 litre

**35 cts**

*En vacances, en excursion, à la maison  
étanchez votre soif en buvant Perly !*

CH. WUNDERLI S.A., MONTREUX



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

**POMPES FUNÈBRES**  
**OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

**LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND**

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue  
*recommande ses restaurants à*

**Colombier** (Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

**Lausanne** Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

**Neuchâtel** Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

**La Banque Cantonale Vaudoise**

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et vous toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

**LAVEY-LES-BAINS**

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

**RHUMATISMES**

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

Pension dès Fr. 14.-

Forfaits avantageux

394

MONTREUX, 28 juin 1952

LXXXVIII<sup>e</sup> année — N° 24

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

*Cherchez-vous un but*  
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

*Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...*

**ZINAL** 1680 m. **Hôtel des Diablons**

**AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.**

**CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE**

*Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages — Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces — Menus à prix modérés.*

*Direction : M. Haldi*

Tél. (027) 5 51 23

SALLES POUR SOCIÉTÉS  
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

*Le Cazillon*

S. à. r. l.

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS  
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

**Hôtel de la Tour**

**BOUVERET**

(Suisse)

AU BORD DU LAC LÉMAN

Face au débarcadère. Service à toute heure. Chauffage central. Eau courante chaude et froide.

Téléphone 6 91 19

S. CACHAT, propr.

1 h. 30 des Avants  
Alt. 1526 m.

**COL DE JAMAN**

2 heures de Caux  
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

**Restaurant Manoir ouvert toute l'année - Grand dortoir**

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. ROUILLET

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

**Bellerive-Plage, Lausanne**

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

**Conditions spéciales** faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

# COURSE SCOLAIRE Les Brenets-Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements : **Restaurant du Doubs** (Pré-du-Lac, Les Brenets), tél. 3 30 79

RENÉ DROZ



Au centre de la ville  
Un endroit sympathique  
Stamm SPV  
Salles pour banquets et sociétés  
Bock reste au rang des meilleurs Restaurants  
G. Eisenwein

## Les tramways lausannois **JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction, Tél. 24.84.41

## HOTEL-RESTAURANT DU **RAISIN**

VILLENEUVE

Restauration soignée à toute heure  
Spécialité de poissons  
Vins de premier choix  
Prix modérés  
Jardin à proximité du débarcadère

FAMILLE AMMETER

TÉL. 6.80.15

## LALLY Les Pléiades

(Alt. 1250 m.)

### Pension Les Sapins

Courses d'école, en allant aux Pléiades, arrêtez-vous à LALLY : là vous y trouverez un bon potage, boissons rafraîchissantes à prix modéré. Dortoir. Excellent séjour cure d'air et repos. Jardins ombragés. Coût fort, prix modéré.

Tél. (021) 5 34 95

A. Haller

Le but idéal  
de course d'école

BIEVERSEE  
*Lac de Biel*

## **La Pouponnière**

**Lausanne**

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture  
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,  
des gardes d'enfants,  
des futures mères de famille expérimentées.

★

Institution reconnue par  
l'Alliance suisse des infirmières  
d'hygiène maternelle  
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.  
Renseignements et prospectus  
à disposition.

★

**Travail assuré par  
l'Ecole**

**DEUX LOTS DE**

**100.000**

**100.000**

**LOTERIE ROMANDE**

**TIRAGE 5 JUILLET**

# **PERLY LA LIMONADE EN SACHET**

**FACILE A PRÉPARER**

1 sachet - 1 récipient - de l'eau fraîche suffisent pour 1 litre de limonade

**POUR TOUS LES GOUTS**

dans les 4 arômes : grape-fruit, orange, framboise, citron

**ECONOMIQUE**

**35 cts**

le sachet pour 1 litre

**35 cts**

*En vacances, en excursion, à la maison  
étanchez votre soif en buvant Perly !*

**CH. WUNDERLI S.A., MONTREUX**